

# LES NOUVELLES



## Bilan du Comité d'habitants

Quand Fontaine s'est lancée dans cette expérience, permettant aux habitants de prendre la parole sur tous les sujets de la vie en ville, personne ne pouvait dire ce qu'il en adviendrait. Peu à peu le dispositif a évolué.

D'abord proposé sur un secteur de la commune, il accueille maintenant l'ensemble des Fontainois qui le désirent et même parfois des habitants de communes voisines. Les comptes-rendus d'origine sont devenus "Les Nouvelles", publication distribuée dans toutes les boîtes aux lettres. Un comité de pilotage constitué d'habitants, d'élus et de professionnels détermine les ordres du jour.

Les grands projets de la ville sont présentés et débattus dans cette instance. Chaque participant peut poser un sujet, une question. Les grandes questions de société y ont aussi leur place: le vivre ensemble, l'éducation, la santé, la jeunesse....

L'organisation municipale a évolué vers une concertation plus systématique: création d'une nouvelle

direction en charge du développement urbain durable, qui intègre la participation à l'ensemble de ses démarches, ouverture des comités consultatifs à de nouveaux habitants.

Reste à construire l'avenir avec notamment les questions suivantes:

- mobiliser davantage les habitants, notamment les plus éloignés des instances de participation,
- confirmer les liens entre le Comité d'Habitants et les Comités Consultatifs,
- permettre une véritable appropriation de la démarche par les habitants eux même.

La démocratie participative suppose une analyse de la demande sociale (les besoins de la population et leurs attentes) et implique que les habitants aient la capacité à agir sur les projets proposés. Nous devons continuer ensemble à construire et coproduire les moyens d'une véritable prise en compte de l'avis des Fontainois.

*Le comité de pilotage du Comité d'habitants*

### Prochains RDV

#### Forum jeune "stop à la culture de la violence"

*Mercredi 7 novembre, 15 à 21h, salle Edmont Vigne, lutte contre les discriminations.*

#### Comité d'habitants

*Jeudi 8 novembre, 18h, Hôtel de Ville de Fontaine: déplacements et sécurité, mobilier urbain.*

#### Laboratoire des pratiques participatives

*Samedi 10 novembre, 9h à 16h, St-Martin-le-Vinoux: atelier d'expérimentation sur les formes d'animation et de débat.*

#### Collectif des Alpes

*Jeudi 15 novembre, à 18h, salle des Alpes: préparation d'une fête de Noël.*

#### Laboratoire des pratiques participatives

*Samedi 1<sup>er</sup> décembre, 9h à 16h, Eybens: atelier d'expérimentation sur les modes de décision.*

#### Votation citoyenne

*Samedi 8 décembre*

## L'espace petite enfance



### Un lieu ressource pour la petite enfance

En 2001, une étude a permis d'engager une réflexion pour mieux répondre aux attentes concernant la petite enfance à Fontaine. Il est apparu important d'identifier un lieu ressource sur le sujet. L'ancienne école des Floralies a été choisie pour réunir toutes les informations concernant les 0-6ans et pour concentrer toutes les inscriptions en crèche, dans un souci d'équité. Cet équipement regroupera: un espace d'accueil, le relais des assistantes maternelles, une ludothèque, un centre de loisirs pour les 3-6 ans, un lieu de rencontre parents/enfants et un centre de ressource pour les professionnels. Le contenu et les projets seront évolutifs en fonction des besoins.

### Les différentes fonctions du bâtiment

La réhabilitation de l'ancienne école des Floralies est en cours. La structure du bâtiment a été préservée. L'accès sur la rue Henri-Roudet

sera amélioré avec l'aménagement d'un parvis et d'un espace d'accueil. Les trois espaces principaux seront : une

salle de réunion et d'animation, la ludothèque, le centre de loisirs qui servira aussi pour le relais des assistantes maternelles. Une partie du bâtiment est conservée pour d'autres projets importants dans le quartier: un lieu d'accueil pour la veille éducative et la salle des Floralies qui a vu le jour à la demande des jeunes du quartier.

*Les habitants apprécient l'arrivée d'un tel équipement à Fontaine, et que le bâtiment soit réhabilité plutôt que démol.*

### La capacité d'accueil sera t-elle suffisante ?

Le centre de loisirs de l'équipement petite enfance sera soit un transfert d'un centre existant, soit une création d'un nouveau centre. Il pourra accueillir 30 enfants. Cependant, l'accueil des enfants de moins de 4 ans sera une nouveauté pour l'ensemble des centres de loisirs de la ville. Les capacités d'accueil de ces derniers sont en augmentation régulière. Les propositions d'horaires sont aussi en train d'évoluer. Le nombre de personnes qui peuvent être présentes en même temps

dans le bâtiment petite enfance est limité à 90, pour des raisons de sécurité liées aux pipelines qui passe sur le boulevard P. Langevin.

### Quels liens entre les différents équipements communaux ?

Il y a aussi une ludothèque et des haltes-garderies dans les centres sociaux. Cet équipement ne doit pas empêcher de garder des services de proximité petite enfance sur l'ensemble de la ville. La ludothèque actuelle du centre social sera transférée dans ce nouveau bâtiment, mais elle continuera de se déplacer dans les centres sociaux. Le relais d'assistantes maternelles pourra aussi se réunir dans d'autres quartiers.

### Quel sera le coût de fonctionnement ?

Une partie du budget de fonctionnement sera du transfert de services déjà existants (la ludothèque, le relais d'assistances maternelles). Le pôle d'accueil nécessitera l'équivalent de 2 temps pleins. Le coût supplémentaire ne sera pas très important.

## Le dispositif de réussite éducative

La ville de Fontaine a classé l'ensemble de la commune en Réseau d'Education Prioritaire, afin d'obtenir davantage de moyens pour les enfants qui en ont le moins.

Le dispositif de réussite éducative associe les différents partenaires Education Nationale, services de la Mairie, Ecole de Musique, Bibliothèque Municipale, APASE et AGIL, Centres sociaux... Il s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilité. En 2007-2008, il a concerné 1200 élèves, soit 38 % des scolarisés. Différentes actions sont menées, collectives ou individuelles, avec une approche individualisée, propre à chaque situation. Il y a par exemple :

- l'accompagnement scolaire "réussir à l'école"
- l'atelier jeux de mots au CP
- le "voyage-lecture"
- des accompagnements aux leçons dans les écoles
- un espace "veille éducative" pour les enfants en rupture scolaire
- un accompagnement santé (...)

Contact : Stéphanie Mangano, service éducation, 04 76 28 76 40

### Relations école/ familles

« Il y a aussi des parents qui n'arrivent pas à s'occuper de leurs enfants. » Un enseignant mentionne la difficulté d'alerter certains parents dont les enfants sont en difficulté. Quels moyens ou méthodes existent pour rencontrer ces parents et engager la discussion ? Toutes les actions du dispositif de réussite éducative nécessitent l'accord des familles, ce qui permet d'engager un dialogue. Les éducateurs de l'APASE interviennent parfois dans les situations de conflits entre l'école et les parents et jouent le rôle de médiateur. Un éducateur témoigne qu'il est essentiel de se dire que rien n'est définitif à cet âge-là. L'enjeu est avant tout de rétablir des rapports entre les adultes, parents et professionnels. C'est lorsque les adultes proposent des "possibles" que cela fonctionne.

### Les parents d'élèves

Les habitants rappellent que les associations de parents d'élèves sont des partenaires importants de ce dispositif. Il ne faut pas oublier de les citer. L'action "réussir à l'école" est d'ailleurs née de l'initiative de parents pour qui cette préoccupation est quotidienne.

« Ne faut-il pas davantage travailler le rapport au collectif pour réduire les difficultés scolaires ? »



### Questions des Fontainois au SMTC



L'amélioration des transports en commun préoccupe les Fontainois. Deux sujets reviennent régulièrement: l'amélioration de la ligne de bus 26 avec une jonction directe avec le tram, et l'utilisation des nouvelles rames "citadis" sur la ligne A qui est souvent bondée. La ville a relayé ces demandes auprès du Syndicat Mixte des Transports en Commun. Plusieurs études ont

du être réalisées concernant les rames "citadis" pour vérifier la portance du Pont du Drac ainsi que l'alimentation électrique. Il faut enfin que la gare des rames de la ligne A à Eybens soit adapté pour recevoir les "citadis".

Suite à la demande d'habitants, la ville propose de faire une délégation fontainoise au nom du Comité d'habitants auprès du SMTC.

Récemment, Claude Bertrand, président du SMTC, a confirmé l'arrivée des rames "citadis" jusqu'à Fontaine dans les 6 mois.

*Contact: Ophélie Malundu,  
service déplacement*

### Réseau Capacitation citoyenne



Les 22 et 23 juin, 2 habitants, 1 élu et 1 technicien, représentant le Comité d'habitants, sont partis à Roubaix pour une rencontre du réseau Capacitation Citoyenne. Pendant ces deux jours, une grande diversité de gens impliqués concrètement sur leurs territoires, parfois très précarisés, étaient présents. Ces différents groupes témoignent de l'énergie citoyenne à l'oeuvre en Belgique et en France. Ils sont acteurs pour aider les plus fragiles à se

construire, pour faire entendre la voix des habitants, pour donner accès à tous aux besoins fondamentaux, ou encore pour s'organiser collectivement. Les rencontres donnent de l'énergie à chacun en réalisant que l'on est pas tout seul. «Personnellement j'ai trouvé cette rencontre très intéressante, une vraie boîte à idées!»

Vous pouvez retrouver les vidéos de la rencontre sur le site: [www.capacitation-citoyenne.org](http://www.capacitation-citoyenne.org)

**Prochaine rencontre capacitation citoyenne Jeudi 29 novembre à Lille**, un Festival Capacitation et des ateliers sur l'animation, l'écriture collective, l'audiovisuel.

*Contact: Marie Lavagne, «arpenteurs»,  
04 76 53 19 29,*

### Qu'est ce que le Comité d'habitants ?

Le Comité d'habitants concerne toute la ville de Fontaine et pas seulement un quartier. S'y rencontrent les habitants, les élus et les techniciens. On peut y aborder toutes les questions de la vie quotidienne à Fontaine et réfléchir ensemble à améliorer les choses. Il y a d'autres instances de rencontre entre les élus et les habitants (les visites de quartiers, les commissions municipales thématiques, les séances d'information spécifiques). Le Comité d'habitants est davantage transversal. Tous les sujets peuvent être abordés et tout le monde y est invité.

### LES NOUVELLES du Comité d'Habitants

Rédaction Lénaïg Grard, Pierre Mahey

Mise en page Xavier Glorieux «arpenteurs»

#### Contacts

Mairie de Fontaine Laurent Richard  
service DSU - Vie des Quartiers  
04 76 28 76 28  
[laurent.richard@fontaine38.fr](mailto:laurent.richard@fontaine38.fr)  
arpenteurs 04 76 53 19 29  
[contact@arpenteurs.fr](mailto:contact@arpenteurs.fr)